

Montpellier, le 03 mars 2020

Les IA-IPR de Lettres

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de Lettres de lycée

S/c de

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Charte académique pour l'oral des EAF

Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :
Jean-Yves Bouton
Audrey Clerc
Céline Escolan
Frédéric Miquel
Agnès Vrinat-Jeanneau

Téléphone
04.67.91.47.10
Télécopie
04.67.91.50.59

jean-yves.bouton@ac-montpellier.fr
audrey.clerc@ac-montpellier.fr
celine.escolan@ac-montpellier.fr
frederic.miquel@ac-montpellier.fr
agnes.vrinat-jeanneau@ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Les points traités dans ce document sont la synthèse du travail mené dans l'académie lors de réunions de bassins avec des professeurs de chaque lycée.

Rappel des textes officiels

L'épreuve anticipée de français, qui aura lieu en 2020 dans le cadre de la session 2021 du baccalauréat, est définie au Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019.

Préambule

Cette charte académique a pour finalité de faciliter la passation des épreuves anticipées de français dans le contexte du nouveau bac et des programmes de lettres en vigueur depuis la rentrée 2019. Elle a pour double perspective de guider le travail de préparation des examinateurs et d'assurer l'évaluation des compétences des élèves dans un souci d'équité.

Elle invite à tenir compte, dans le processus d'évaluation, de plusieurs contraintes temporelles :

- le temps de préparation de l'examen qui ne peut excéder 30 minutes ;
- la durée de chaque partie de l'épreuve ;
- l'obligation de respecter l'équilibre entre les cinq parties de l'épreuve, qui visent des compétences différentes, que chaque candidat doit pouvoir faire valoir. Aussi, les questions posées, notamment celle qui concerne la connaissance de la langue, ne doivent pas empiéter sur le temps des autres parties de l'épreuve.

CONSIGNES NATIONALES :

-Le candidat apporte pour la première partie de l'épreuve un jeu de textes photocopiés en deux exemplaires correspondant à son descriptif, c'est seulement avec le texte à expliquer qu'il prépare son épreuve orale.

- Le candidat est autorisé à apporter pour la deuxième partie de l'épreuve le livre qu'il a choisi de présenter, et qui correspond au titre indiqué dans le descriptif, à l'exclusion de tout autre document.

Pour la session 2020, il convient d'avoir à l'esprit que les candidats n'auront été préparés aux nouvelles épreuves que pendant l'année scolaire 2019-20.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE ORALE DE FRANÇAIS

EXPOSÉ SUR UN DES TEXTES DU DESCRIPTIF

Durée : 12 minutes¹

Cette partie se déroule de la manière suivante :

Après avoir accueilli le candidat, l'examineur lui indique :

- le texte et le passage du texte retenu, avec une éventuelle sélection du passage à expliquer si le texte excède le format d'une vingtaine de lignes de prose continue ;*
- la question de grammaire posée, qui ne peut concerner qu'un passage de l'extrait faisant l'objet de l'explication de texte.*

Ces éléments sont indiqués par écrit au candidat, au moyen d'une fiche qui lui est remise et qu'il signe avant de commencer sa préparation. Le modèle de fiche est porté en annexe de la présente note de service.

À l'issue de son temps de préparation :

- 1. Le candidat propose d'abord une lecture à voix haute juste, pertinente et expressive du texte choisi par l'examineur, après l'avoir situé brièvement dans l'œuvre ou le parcours associé. Cette partie est notée sur 2 points.*
- 2. Le candidat propose une explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes, sélectionné par l'examineur dans le texte, quand celui-ci excède cette longueur. Cette partie est notée sur 8 points.*
- 3. Le candidat répond à la question de grammaire posée par l'examineur au moment du tirage. Cette partie est notée sur 2 points. La question porte uniquement sur le texte : elle vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase.*

Enjeux et modalités de l'épreuve

Cette partie permet à l'élève de faire la preuve de ses compétences de lecture, d'analyse et d'interprétation des textes et des œuvres. Plus que la conformité à des attentes formelles, ce sont d'abord les capacités du candidat à rendre compte de sa compréhension globale du texte, à restituer sa singularité voire son effet sur le lecteur, qui sont évaluées. Il procède pour cela à une explication qui suit le mouvement du texte, et peut revenir sur des éléments qui s'éclairent progressivement.

L'examineur indique par écrit au candidat le texte sur lequel il l'interroge ainsi qu'une question de grammaire qui ne peut concerner qu'un passage de l'extrait faisant l'objet de l'explication. Aucune question d'analyse de texte n'est posée au candidat pour orienter son explication.

On peut accepter que la question de grammaire soit traitée pendant l'explication linéaire, à condition que cela soit fait avec pertinence et signalé à l'examineur.

Support

Le candidat travaille sur un texte photocopié et vierge, qu'il peut annoter durant son temps de préparation. Il n'a pas besoin d'autre document. Les textes du descriptif ont une longueur d'une vingtaine de lignes de prose continue. **L'épreuve étant nouvelle pour les candidats, il est préférable de s'en tenir à ce volume afin d'éviter aux examinateurs de réduire la longueur des textes.**

¹ Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019

Lecture expressive

	Attendus de la prestation orale ²	Éléments évalués
Lecture	Lecture correcte et expressive d'un texte déjà connu	Capacité à faire entendre sa voix et à faire preuve dans sa lecture d'une intention de sens Capacité à adresser sa lecture

Le candidat situe rapidement l'extrait qu'il va lire (une vingtaine de lignes de prose continue maximum), mais on n'attend pas d'introduction exhaustive.

Seule la lecture est notée sur 2 points. La brève présentation du texte, qui précède la lecture, n'est pas évaluée ici.

On signale l'oubli éventuel de sa lecture au candidat.

Le candidat montre par sa lecture sa compréhension du texte et, le cas échéant, veille au respect des contraintes prosodiques.

Le candidat peut lire, pour un texte théâtral, les didascalies, notamment celles qui donnent des indications scéniques. Il n'est pas utile de lire les noms des personnages avant les répliques.

Comme pour le reste de l'épreuve, le candidat demeure assis.

❖ Explication linéaire

	Attendus de la prestation orale ³	Éléments évalués
Explication	Bonne compréhension littérale du texte Analyse pertinente au service d'une interprétation Mobilisation des savoirs linguistiques et littéraires nécessaires à l'analyse du texte Références précises au texte étudié	Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités de communication, de précision et de clarté dans le propos

Comme le précisent les ressources d'accompagnement⁴, on n'attend pas du candidat, en 8 minutes, une explication exhaustive mot à mot et ligne à ligne. Le candidat peut, par ailleurs, relire au cours de son explication ce qui lui paraît utile (mots, phrases entières, etc.).

Durée

Si l'explication proposée est inférieure à 8 minutes, l'examineur s'assure, avant ou après la question de grammaire, que le candidat a épuisé ce qu'il avait à dire.

Il peut relancer de manière très ouverte l'exposé, mais ne s'adonne nullement à une reprise ou à une correction. En cas de prestation inférieure à 6 minutes, la durée de l'explication est mentionnée sur le bordereau d'évaluation.

Des aménagements réglementaires seront accordés aux candidats bénéficiant de tiers-temps.

² Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019

³ Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019

⁴ https://cache.media.eduscol.education.fr/file/FRANCAIS/95/7/RA19_Lycees_GT_2-

[1_FRA_ExplicationLineaire_1160957.pdf](#)

Évaluation

La spécificité de l'explication linéaire consiste à présenter les analyses en suivant le cheminement du texte afin d'en expliciter sa singularité. Elle ne s'oblige cependant pas à l'expliquer phrase par phrase et elle proscrit la paraphrase et l'émiettement des remarques. En effet, dans un souci de clarté et de cohérence évitant les redites, elle peut non seulement opérer des regroupements à l'intérieur de chaque mouvement du texte mais aussi souligner, au fil de l'explication, les échos significatifs entre telle remarque et la suite de l'extrait.

Dans l'introduction, on attend une présentation brève du texte : on exclut donc une présentation et une contextualisation exhaustives de l'œuvre, de l'auteur et du mouvement littéraire, qu'on se contente d'identifier si cela est pertinent.

Il n'est pas attendu systématiquement de projet de lecture (lequel est facultatif) mais une annonce des mouvements du texte (ou du plan) et/ou de sa singularité.

Les procédés d'écriture ne font pas l'objet d'une énumération mais sont mis en relation par le candidat avec le sens, le fonctionnement et le mouvement du texte.

La phrase de conclusion faisant ressortir les enjeux du texte n'appelle pas de formalisme particulier ni systématiquement d'ouverture (laquelle s'avère parfois bien artificielle).

❖ Question de grammaire

Enjeu

Il ne s'agit pas d'exiger un relevé exhaustif de connaissances, mais d'apprécier, à partir du programme limitatif de première, des compétences linguistiques ciblées du candidat, à travers l'analyse d'une courte phrase ou d'un segment de phrase.

	Attendus de la prestation orale ⁵	Éléments évalués
Question de grammaire	Mobilisation de savoirs linguistiques pertinents pour l'analyse faisant l'objet de la question	Capacité à mobiliser un lexique grammatical pertinent Capacité à construire une analyse syntaxique, à réfléchir sur des faits linguistiques

« Le candidat répond à la question de grammaire posée par l'examineur au moment du tirage. Cette partie est notée sur 2 points. La question porte uniquement sur le texte : elle vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase⁶ »

Les questions traitées pendant l'année ne figurent pas sur les listes pour l'oral.

La question est donnée par l'examineur au moment de la passation de l'oral.

On signale au candidat qu'il faut traiter la question de grammaire s'il l'oublie après l'explication.

Programme limitatif

La question posée est une question de syntaxe et porte sur l'une des trois entrées de grammaire du programme de **première**⁷.

⁵ Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019

⁶ Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019

Les questions portant sur le lexique sont donc exclues. En revanche, il est possible d'interroger sur tout type de conjonctive circonstancielle, y compris les conjonctives de temps.

Il s'agit de la première année de relance du travail sur la grammaire au lycée, on posera donc :

-des questions précises

Des questions telles que : « Étudiez la syntaxe de cette phrase ou de cette proposition » ne sont pas suffisamment explicites.

Il est donc souhaitable de préciser ce qui est attendu dans « analysez, précisez » (type, fonction, classe grammaticale...); par exemple, dans le cas d'une phrase complexe, circonscrire l'analyse à un seul point du programme ou, s'il y a lieu, aux subordinées.

-des questions abordables

Les questions doivent porter sur des exemples prélevés dans les textes pour leur aspect normé et non sur des cas trop particuliers ; elles ne doivent pas non plus donner lieu à un exposé théorique général sur l'une des trois entrées du programme.

Il paraît raisonnable de poser des questions qui attendent un nombre limité d'éléments de réponses (pas de réponse trop complexe) : d'où l'importance de travailler sur les formulations des questions qu'il ne faut pas hésiter à reformuler pour le candidat.

On adaptera la question posée et/ou les attendus en fonction de la série générale ou technologique de l'élève.

Les manipulations peuvent permettre l'identification des constituants de la phrase ou des propositions ou la conforter. Elles peuvent constituer un bon moyen de relancer un candidat en difficulté, ou, éventuellement, tenir lieu de question liminaire, comme les ressources d'accompagnement l'envisagent⁸.

Il faut, sans acharnement et dans la limite du bref temps imparti, relancer un candidat qui ne pourrait répondre à la question posée.

Enfin, il semble important que l'examineur prépare les réponses attendues précisément car certaines questions qui semblent simples à première vue ne le sont pas forcément.

En annexe sont donnés des exemples de questions proposées par les groupes de travail sur deux textes : *La Princesse de Clèves* de Madame de La Fayette et « L'Hymne à la beauté » de Baudelaire.

Évaluation et notation

On évalue les connaissances linguistiques (lexique grammatical et analyse) requises par le court extrait de texte et la question posée et non un exposé théorique sur une entrée du programme.

On tiendra compte des autres repérages éventuellement effectués par le candidat, à condition qu'ils soient pertinents, et ne témoignent pas d'une absence de connaissances sur le point de programme sur lequel il est interrogé.

⁷ BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019

⁸ Les propositions 3 et 4 consistent en des transformations :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/FRANCAIS/86/6/RA19_Lyce GT 2-1_FRA_ExplicationLineaire-exemple_1160866.pdf

Annexe – Questions formulées par les groupes de travail académiques

Interrogation

- « *Viens-tu du ciel profond ou sors-tu de l'abîme/O Beauté ?* » (Baudelaire)

Identifiez et expliquez les formes de l'interrogation dans cette phrase (BTN).

- « *Madame la dauphine [.../.../] lui demanda tout haut ce qu'elle regardait.* » (Madame de La Fayette)

Identifiez et décrivez l'interrogation dans ce passage.

Négation

- « *Si ton œil, ton souris, ton pied, m'ouvrent la porte / D'un Infini que j'aime et n'ai jamais connu ?* » (Baudelaire)

Analysez l'expression de la négation dans ce passage (BTN).

- « *... il ne put résister à l'envie de le dérober...* » ou « *et il pensa qu'il n'était pas impossible...* » (Madame de La Fayette)

Expliquez comment la négation est exprimée dans ce passage.

Subordonnées conjonctives circonstancielles :

- « *Si vous avez vu ce que j'ai osé faire, ayez la bonté, Madame, de me laisser croire que vous l'ignorez.* » (Madame de La Fayette)

Relevez et analysez une proposition subordonnée circonstancielle.

Ou : comment est exprimée la condition dans ce passage ?

- « *... elle en fut si troublée, que madame la dauphine remarqua qu'elle ne l'écoutait pas, et lui demanda tout haut ce qu'elle regardait.* » (Madame de La Fayette)

Relevez et analysez une proposition conjonctive circonstancielle.

- « *[Que tu viennes du ciel ou de l'enfer] qu'importe, / O Beauté ! monstre énorme, effrayant, ingénu ! / Si ton œil, ton souris, ton pied, m'ouvrent la porte / D'un Infini que j'aime et n'ai jamais connu ?* » (Baudelaire)

Comment est exprimée la condition dans le passage à partir de « qu'importe » ?

*

SECONDE PARTIE DE L'ÉPREUVE ORALE DE FRANCAIS

Présentation de l'œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe ou proposées par l'enseignant au titre des lectures cursives obligatoires, et entretien avec l'examineur.

Durée : 8 minutes

Cette partie de l'épreuve, notée sur 8 points, évalue l'expression orale, en réclamant du candidat une implication personnelle dans sa manière de rendre compte et de faire partager une réflexion sur ses expériences de lecture. Elle se déroule en deux temps successifs, le premier n'étant qu'un point de départ pour les interactions qui le suivent et qui constituent l'essentiel de l'épreuve :

- le candidat présente brièvement l'œuvre qu'il a retenue et expose les raisons de son choix ;

- le candidat réagit aux relances de l'examineur qui, prenant appui sur la présentation du candidat et sur les éléments qu'il a exposés, évalue les capacités à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion, à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre.

L'examineur ne revient pas sur la première partie de l'épreuve. Évitant les questions fermées et trop ponctuelles, il conduit l'entretien de manière ouverte, en dialoguant avec le candidat de manière à lui permettre d'expliquer, de justifier et ainsi de défendre son choix.⁹

Enjeux de l'épreuve

	Attendus de la prestation orale ¹⁰	Éléments évalués
Entretien	Présentation synthétique de l'œuvre retenue Expression pertinente, justifiée et convaincante d'un choix personnel Entrée véritable dans l'échange, tirant profit des éléments de relance pour approfondir sa propre réflexion Mobilisation pertinente des connaissances culturelles et artistiques en lien avec le propos	Capacité à défendre une lecture personnelle Capacité à expliquer et à justifier ses choix Aptitude au dialogue Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités d'analyse et d'argumentation, de communication et de persuasion Capacité à établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi

Les deux parties composant l'épreuve orale de français ont été pensées de manière complémentaire. En effet, si l'exposé évalue en particulier la compréhension et l'interprétation d'un texte étudié en classe à travers sa lecture et son analyse, l'entretien doit quant à lui permettre d'apprécier la capacité du candidat à s'approprier personnellement une œuvre de son choix en tant que sujet lecteur.

Choix de l'œuvre

L'élève choisit une œuvre littéraire dans la liste des lectures intégrales du corpus limitatif et des lectures cursives proposées par le professeur dans le cadre générique des objets d'étude et des parcours. Pour l'objet d'étude « Récit et roman du Moyen Âge au XXI^e siècle », les programmes précisent que la lecture cursive doit être « un roman ou un récit long ».

Les textes et œuvres sollicités dans la première partie et dans la deuxième partie de l'oral peuvent appartenir à des objets d'étude différents.

L'œuvre peut être « retenue » par le candidat pour diverses raisons, dont la préférence de lecture, mais pas exclusivement.

Support

Le candidat peut, s'il le souhaite, se munir de son livre et l'utiliser à bon escient lors de sa prestation.

En revanche, pour des raisons d'équité, le candidat ne dispose pas du carnet de lecture éventuellement réalisé pendant l'année.

⁹ Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019

¹⁰ Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019

Durée

Le candidat présente brièvement l'œuvre qu'il a retenue et expose les raisons de son choix en limitant cet exposé à environ 2-3 minutes afin de mener un entretien consistant (autour de 5-6 minutes).

Dialogue

Pour évaluer l'expérience du lecteur, l'entretien favorise l'expression d'une appréciation critique, d'une émotion ou d'un jugement d'ordre esthétique : raisons du choix, jugement et impressions de lecteur, préférences (contenu, écriture, passages, illustrations...), degré de difficulté de la lecture, intérêts pour le candidat et pour des lecteurs contemporains, actualisation, etc.

Cet échange, qui porte sur le partage d'une lecture personnelle, peut s'appuyer sur des activités réalisées par le candidat dans la mesure où elles servent la justification de son choix : carnet de lecture, écrits d'appropriation, participation à des rencontres et actions culturelles, proposition de réécriture d'un aspect du livre, de transpositions artistiques (adaptations cinématographiques, théâtrales...), etc.

Dans le même esprit, le candidat pourra être amené à mobiliser ses connaissances (autres textes et œuvres du descriptif, genres, histoire littéraire et culturelle, histoire des arts, médias...) dans la mesure où elles contribuent à éclairer son choix de lecture, et non dans une perspective pointilliste d'érudition.

Des exemples de questions figurent en annexe.

Évaluation

Le dialogue, qui s'appuie sur la brève justification du choix énoncé par le candidat, évalue son expression, ses capacités à argumenter et à s'exprimer en interaction, son implication personnelle, les connaissances et la culture acquises notamment au lycée.

L'évaluation des compétences manifestées dans cette partie ne nécessite pas, de la part de l'examineur, d'avoir une connaissance experte de l'œuvre présentée.

Elle tient compte des conditions de lecture et d'étude de l'œuvre : une œuvre intégrale a été davantage étudiée qu'une lecture cursive.

Annexe - Questions formulées par les groupes de travail académiques

Questions portant sur l'appropriation personnelle de l'œuvre par le candidat

Que pensez-vous du titre ? Expliquez-le. Le trouvez-vous pertinent par rapport à votre lecture de l'œuvre ? Pouvez-vous en proposer un autre ?

Quel est votre personnage préféré ? A quel personnage pourriez-vous vous identifier ? Pourquoi ? Y a-t-il un personnage qui vous dérange, qui vous rebute ? Pourquoi ? Qu'auriez-vous fait à la place de tel personnage ?

Pensez-vous que, si le personnage principal de cette œuvre vivait de nos jours, il pourrait avoir le même destin ?

Quel extrait vous a le plus marqué ? Pourquoi ? Est-ce aussi en raison de son style ?

Qu'auriez-vous envie de modifier dans cette œuvre ? (passages à supprimer, à ajouter, changement de la fin, traits de caractère d'un personnage, etc.)

Si vous deviez faire une nouvelle édition de cette œuvre, quelle illustration choisiriez-vous en première de couverture ?

Quel extrait, qui vous semble le plus à même de donner envie de lire le livre, choisiriez-vous pour la quatrième de couverture ?

Si vous deviez mettre en musique un poème de cette œuvre, lequel choisiriez-vous et quel type de musique proposeriez-vous ? Connaissez-vous une œuvre d'art qui pourrait illustrer cette œuvre ?

Avez-vous procédé à une activité d'appropriation qui vous a permis de mieux comprendre l'œuvre ? Si oui, laquelle et pourquoi ?

Questions portant sur le rapport du candidat à la lecture à partir de l'œuvre retenue

Pourquoi avoir choisi cette œuvre plutôt qu'une autre figurant dans le descriptif ?

Auriez-vous lu ce livre ailleurs qu'au lycée ?

Si vous deviez conseiller la lecture de cette œuvre, quels arguments avanceriez-vous ?

Quel est selon vous l'intérêt de faire lire cette œuvre à un lycéen d'aujourd'hui ?

Quels sentiments, émotions, avez-vous ressentis à la lecture de cette œuvre ?

Cette œuvre vous a-t-elle appris quelque chose sur vous ?

Cette œuvre a-t-elle changé votre rapport aux autres, au monde ?

Pensez-vous que cette lecture puisse vous être utile dans votre vie actuelle ou future ?

Cette œuvre a-t-elle modifié votre rapport à la lecture ?

En quoi cette œuvre entre-t-elle en résonance avec l'actualité ?